

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
 Payable d'avance, par an.....\$5.
 do do quatre mois..... 1.00
 do do un mois..... 0.25
 Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

ANNONCES
 Première insertion, par ligne...\$0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05
 A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 Juillet 1884

QUESTIONS DU JOUR

LA QUESTION DES FRONTIÈRES

Le Mail d'hier a reçu une dépêche d'Angleterre lui annonçant que la question des frontières d'Ontario a été soumise au comité judiciaire du conseil Privé, mardi.

Les gouvernements d'Ontario et du Manitoba se sont entendus pour soumettre les questions suivantes à la décision du comité :

1 La décision des arbitres est elle ou n'est-elle pas obligatoire en toutes circonstances.

2 Au cas où la décision des arbitres ne serait pas considérée comme définissant les frontières en dispute, alors quelles sont les véritables frontières entre les deux provinces.

3 Si, dans le cas où une législation serait nécessaire pour donner force à la décision et la rendre obligatoire, les actes passés par le parlement du Canada et les législatures d'Ontario et du Manitoba en rapport avec l'acte impérial, 34, 5, Vict., chap. 28, ou autrement, seront suffisants, ou si un nouvel acte impérial sera nécessaire.

Le Conseil Privé a répondu à la première question que la décision des arbitres n'obligeait pas légalement. La preuve et les plaidoyers se continuent sur la seconde question.

Ainsi jusqu'à présent la position prise par le gouvernement fédéral a été confirmée par le Conseil Privé.

Des lettres que nous recevons de France nous apprennent que les grands capitalistes de Paris, les membres des conseils des banques seront toujours bien disposés en faveur du Canada tant que le gouvernement conservateur actuel, représentant pour eux le parti de l'ordre en France, sera au pouvoir ici à Ottawa. Les mêmes lettres ajoutent que cette confiance disparaîtra du jour où le parti libéral arriverait au pouvoir.

On lit dans le Courrier du Canada : Le résultat de la dernière élection de Mégantic est de nature à donner les plus légitimes espérances au parti conservateur. Le nombre total de votes pour les deux candidats a été de 1155 pour M. Langelier et 1114 pour M. Turgeon. Or, en 1878, M. Olivier obtint 1191 et M. Turgeon seulement 833. Ce dernier a donc eu à la dernière élection 231 voix de plus qu'en 1878, tandis que le parti libéral a perdu 36. Que la proportion se conserve, et à une prochaine élection les conservateurs auront une jolie majorité.

Il n'est pas probable que le projet de division des quartiers de la ville telle que l'a décidé le comité, lundi, soit mis à exécution. Trop de droits acquis de toutes sortes sont foulés aux pieds dans cette division pour qu'il ne lui soit pas fait opposition. Il y aura sans doute opposition auprès du lieutenant-gouverneur en conseil, opposition devant le conseil de ville où le projet finira par revenir et par être rejeté. Les deux tiers des voix du conseil sont nécessaires en faveur de la division pour qu'elle ait lieu,

mais nous ne croyons pas que les partisans de cette division injuste réussissent à les obtenir.

M. le marquis Albert de la Chapelle, agent pour le Canada du Crédit Foncier de Paris, est de retour à Pakenham, Ont., d'un court voyage qu'il a fait en France en rapport avec les affaires de la compagnie française d'exploitation et de manufacture de bois, dont nous avons publié le prospectus dernièrement dans nos colonnes. Cette compagnie qui a un capital de six millions de dollars emploiera à l'automne vers le mois d'octobre 700 à 800 hommes à la coupe du bois. Elle a des contrats pour livrer plusieurs milliers de pieds de bois le printemps prochain en France.

Le Star, de Montréal, qui n'est pas suspect de partisanerie, se réjouit de la leçon que vient de recevoir M. Blake, à West-Ontario. Nous lui laissons la parole.

"M. Blake, dit-il n'avait aucun droit de décréter quel serait le représentant de West-Ontario sans consulter les électeurs de la division. Les organisations de parti dans cette terre démocratique doivent avoir un caractère représentatif et non autocratique. Le peuple a le droit d'être consulté dans une question aussi importante que celle-ci, et M. Blake, en essayant de lui voler ce qui est la gloire de l'homme libre, son indépendance, a richement mérité la leçon qu'il a reçue."

CHANGEMENT DE MINISTÈRE A LA NOUVELLE-ECOSSE

L'honorable W. T. Pipes, premier ministre de l'administration provinciale, a envoyé sa démission au lieutenant-gouverneur, donnant pour raison de sa conduite l'impossibilité où il se trouve de consacrer son temps et son attention aux affaires du gouvernement, vu qu'il réside dans une campagne très éloignée de la ville.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, sur la recommandation de M. Pipes, a chargé M. W. S. Fielding, député d'Halifax, de former un gouvernement et celui-ci a entrepris la tâche.

PETITES NOTES

Le prince Roland Bonaparte doit visiter le Canada, l'automne prochain.

La nouvelle de la mort du duc d'Aumale que plusieurs journaux ont publiée, n'a pas été confirmée.

La Commission royale a siégé, hier encore, à Toronto, sans révéler rien de nouveau. MM. les députés Gibson, Mills et Caldwell ont été examinés.

Le conseil de ville de Toronto se propose d'étendre considérablement les limites de la ville de façon à inclure toute la banlieue. C'est un exemple à suivre.

La nomination des candidats à Muskoka a eu lieu, hier. Le candidat ministériel est M. Dill, et le candidat de l'opposition, M. McEachren. Cette élection est pour la législature provinciale.

Le résultat final de la grève de Toronto est celui que nous avons prévu. Les typographes de l'union ont été remplacés par d'autres typographes n'appartenant pas à l'union et qui sont très heureux de gagner de \$12 à \$18 par semaine.

La dépêche qui nous transmettait, hier, la nouvelle que M. Belleau avait remis son mandat comme député de Lévis, n'était pas exacte. M. Belleau a simplement cessé de comparaitre dans la contestation qui se poursuit actuellement contre lui, et qui dorénavant sera conduite ex parte.

L'enquête a été ajournée à huit jours.

Il est tout probable que Ben Buttler sera mis en nomination comme candidat à la présidence par les Greenbackers, les anti-monopolistes et les unions ouvrières. Ces derniers doivent se réunir à Chicago, le 30 juillet, pour prendre une décision à ce sujet.

Le Paris-Canada nous apprend que le jeudi, 26 juin, treize émigrants français se sont embarqués sur le S. S. Circassian, à destination du Manitoba. Ces émigrants sont d'excellents cultivateurs qui s'étaient fait précéder par quelques amis ; sur le rapport très favorable qui leur a été fait, ils se sont décidés à aller se fixer dans le Nord-Ouest et à y acheter des terres.

On télégraphie de Londres, Angleterre, au Globe de Toronto, à la date du 13 juillet :

Le Conseil Privé a rendu sa sentence sur le cas de McLaren contre la compagnie du chemin de fer Canada Central : l'appel est rejeté avec dépens, et le Conseil confirme le jugement de la Cour Suprême en faveur de M. McLaren. C'est une perte d'environ \$100,000 pour la compagnie.

PELERINAGE

Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré sous la direction de M. le Grand-Vicaire Routhier et de M. l'abbé Campeau est revenu, hier soir, à Ottawa, à 8 heures.

Malgré le grand nombre de pèlerins, environ 1000, l'ordre le plus parfait et un grand confort ont régné pendant tout le pèlerinage.

Un programme avait été tracé à l'avance et chaque pèlerin en ayant une copie, tout a marché avec facilité.

L'arrivée à Montréal, lundi après midi, a eu lieu à 4 heures et le départ à bord du "Canada" à 5 heures.

Pendant le trajet en chars les pèlerins se sont occupés à réciter le chapelet, à lire, à méditer, et à bord du bateau il y a eu chant d'hymnes et de cantiques, vêpres, récitation du chapelet et confession. M. le Grand-Vicaire Routhier et M. l'abbé Rochon ont fait aussi à bord du bateau des instructions éloquentes.

A trois heures et quart, mardi matin, le bateau arrivait à Québec et les pèlerins en repartaient une demi-heure après pour Sainte-Anne.

La pluie a nui malheureusement à la procession et aux chants de piété qui devaient avoir lieu lors du débarquement.

Après les exercices religieux et à la communion à Sainte-Anne les pèlerins se sont embarqués à midi et quart pour revenir à Québec où l'arrivée a eu lieu à 3 1/2 heures. Les pèlerins ont eu tout le temps nécessaire pour visiter la ville avant le départ qui a eu lieu à six heures.

Au retour sur le bateau, il y a eu chant de cantiques et récitation du chapelet.

Hier matin, les pèlerins débarquaient à 8 heures et demie à Montréal, entendaient la messe à l'église Bonsecours et visitaient les autres églises de Montréal. Cinq cents pèlerins ont communié à l'église de Bonsecours.

Le départ de cette ville a eu lieu à une heure et demie de l'après-midi, et l'arrivée à Ottawa à 8 heures du soir, comme nous l'avons dit. On raconte que quelques miracles se sont opérés à ce pèlerinage. Ainsi, Mlle Sophronie Pinard, d'Embrun, comté de Russell, est revenue guérie d'une maladie nerveuse dont elle souffrait depuis quatre ans et que tous les soins médicaux avaient été impuissants à faire cesser ; un jeune Pisonneault a recouvré la vue, partielle ment, du moins. Arthur Rhéaume, enfant de 11 ans, est revenu guéri d'une paralysie qui, depuis sept ans le privait de l'usage de la jambe droite et du bras droit.

Un jeune Chartrand, victime l'an dernier d'un accident qui le forçait à porter des béquilles, est revenu guéri.

Nous donnerons demain de nouveaux détails sur ces guérisons.

Les nouvelles de la moisson sont très satisfaisantes, sauf pour le foin.

BAZAR ST-JEAN-BAPTISTE

Hier soir, la fanfare de Hull et le club de raquettes Le Canadien étaient en corps au bazar. La votation a été très active tant pour les corps de musique que pour les marchands de bois. Il serait difficile de prédire qui va sortir vainqueur. Quoiqu'il en soit, nous saurons le tout samedi soir. Ce soir on continuera le tirage des articles. La montre d'or, la machine à coudre et tous les principaux articles seront raffés. Le bazar restera ouvert jusqu'à samedi soir. Same li à 4 heures p. m. aura lieu le dépouillement du scrutin. Les boîtes de votation seront ouvertes en présence des différents représentants des intéressés.

Le soir, il y aura encan de tous les articles qui n'auront pas été mis à la rafe.

Que l'on remarque que la votation finit, samedi à 4 heures P. M. contrairement à ce que nous avions annoncé.

Il n'y aura pas de concert pour la clôture du bazar.

Le secrétaire du comité accuse réception et remercie les donateurs des sommes suivantes : Rév. J. O. Routhier V. G., \$5 ; Rodrick Ryan, \$2 ; M. Dubé, \$1.

PERSONNEL

Nous avons pour habitude de bien examiner tout ce qui se publie dans le journal et de mettre de côté toutes matières qui pourraient être dommageables à nos lecteurs, mais l'article suivant, connu partout comme un remède sûr et exempt de poison contre les cors mérite une mention dans nos colonnes. L'extracteur des cors sans douleur de Putnam est en usage dans toutes les parties du monde aujourd'hui, et ce fait est une garantie de son mérite. Nous conseillons à nos lecteurs de l'acheter et de bien s'assurer en l'achetant qu'ils achètent le "Putnam's Painless Corn Extractor," Polson et Cie, Kingston, propriétaires.

PELERINAGE

A Ste-ANNE de BEAUPRE
 LUNDI, 21 JUILLET 1884

Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel.

DEPART DU TRAIN A 2.00 P.M.

Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal de Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR

\$3.00

Les personnes désirées de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit :

Pour 15 jours \$4.00

A MONTRÉAL Pour un mois \$5.00

A QUÉBEC POUR 15 JOURS \$5.00

A QUÉBEC POUR UN MOIS \$6.00

L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'Évêché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 centimes.

Le nombre de billets est limité.

J. A. SLOAN, Ptre.

Vente par Encan de Propriété Immobilière

J'ai reçu instruction de vendre par encan public, la maison à deux logements, Nos 592 et 594 rue St Patrice, avec le lot, 36 x 200 pieds, jardin et fruitier sur le dit lot ; la vente se fera sur les lieux LE 17 JUILLET, 1884 à 2 heures de l'après-midi. Le titre est parfait. Les conditions seront données le jour de la vente.

H. T. HOWARD, Encanteur.

10 juillet 1 s



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et encloses, "Soumission pour bâtisses" seront reçues jusqu'à Lundi, 21 Juillet 1884, pour l'érection d'écuries et bâtiments sur le Park Lansdowne. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'ingénieur, Hôtel-de-ville.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT SUTTLES

Ingenieur de la Cité.
 Bureau de l'ingénieur de la cité,
 Hôtel de ville, Ottawa, 16 Juillet 1883.

B. G.

CHAPEAUX EN PAILLE

Je viens justement d'ouvrir une caisse de très jolis chapeaux en paille.

Il n'y en a que trois douzaines, mais ce sont de petits bijoux.

Ce sont les derniers de la saison.

R. J. DEVLIN.

P. S.—Il ne me reste plus que quelques heaumes (helmets).

Messieurs,

Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout toile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture.

Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.

Conditions comptant.

UN SEUL PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Cie.,
 152 et 154, rue Sparks.

PELERINAGE

A Ste-ANNE de BEAUPRE
 LUNDI, 21 JUILLET 1884

Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel.

DEPART DU TRAIN A 2.00 P.M.

Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal de Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR

\$3.00

Les personnes désirées de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit :

Pour 15 jours \$4.00

A MONTRÉAL Pour un mois \$5.00

A QUÉBEC POUR 15 JOURS \$5.00

A QUÉBEC POUR UN MOIS \$6.00

L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'Évêché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 centimes.

Le nombre de billets est limité.

J. A. SLOAN, Ptre.

DEPARTEMENT de la MILICE

Des soumissions cachetées marquées sur le coin gauche de l'enveloppe, "Soumissions pour accoutrements militaires et fournitures générales de magasins" et adressées à l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à Lundi midi, 11 Aout, 1884.

On pourra obtenir des blancs imprimés de soumissions contenant des détails complets, à Ottawa, et aux magasins militaires suivants où l'on peut voir aussi des patrons de tous les articles, savoir : aux bureaux des surintendants des magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, et St. Jean de Nouveau-Brunswick.

Les soumissions non accompagnées d'échantillons cachetés venant du département ou d'échantillons spéciaux, ne seront pas reçues.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est pas faite sur les formulaires imprimés fournis par le département.

Les matériaux de tous les articles devront être de fabrication canadienne, et travaillés par des ouvriers canadiens.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque canadienne accepté égal à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts dans la soumission, et ce chèque sera soustrait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont la soumission n'auront pas été acceptées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. EUG. PANET,
 Député-ministre de la Milice et de la Défense
 Ottawa, 4 Juillet, 1884.

C'est le bon moment

J'OFFRE UNE
 REDUCTION GENERALE

—SUR—
 TOUS LES CHAPEAUX
 ACTUELLEMENT

EN MAGASIN

C'EST LE MOMENT D'EN PROFITER

J'ai aussi un assortiment complet de
 Pardessus en Caoutchouc,
 Parapluies, etc.

H. L. COTE

128, Rue Rideau.
 N. B.—Assortiment nouveau d'ouvrages faits par les sauvages.

MENAGE A VENDRE

Sera rendu par encan, le 21 courant, ou à vente privée, au gré des acheteurs d'ici à cette date, un aménagement de maison complet, au numéro 401, rue St Patrice.

L'aménagement de salon est couvert en velours ; parmi les autres articles il y a une magnifique glacière, un bain, poêles de passage, de cuisine, vaisselle, forblanteries, etc. Les effets seront visibles à toute heure de la journée, chez madame Groleau, 401 St Patrice, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que
 VASES,
 CALICES,
 PATÈNES,
 CIBOIRES,
 CRUCIFIX,
 OSTENSIOIRS,
 BURTTES,
 ENCENSOIIRS,
 CHANDELIERES,

Et autres ornements d'autels.
 Calices et Ciboures dorés au
 vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa
 J. F. GARROW,
 170, RUE SPARKS
 Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention
 Dessins de Fabrique, Marques
 de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
 CHAMBRE VICTORIA,
 Vis-à-vis le bureau des Brevets,
 OTTAWA, Ont.
 B. P.—Boîte 68,
 24 Fév 1883